

## #CBCR et #FEC : Altaven accompagne les entreprises dans la mise en conformité de ces réglementations fiscales

*Durant sa convention annuelle du 22 juin, la filiale du groupe Cegid est revenue sur les nouvelles réglementations fiscales impactant les entreprises*

**Altaven**, filiale du groupe **Cegid** spécialisée dans le pilotage des fonctions fiscales au sein des grandes entreprises, apporte son expertise aux entreprises pour leur permettre d'anticiper leur mise en conformité par rapport aux obligations légales impactant directement la gestion de leur fiscalité. Le groupe Engie, client historique d'Altaven, a renouvelé sa confiance en Altaven, en faisant appel il y a plus d'un an, à son expertise conseil et solution pour l'accompagner dans sa démarche.

### Le Country By Country Reporting, un chantier de taille pour les groupes internationaux

Avant le 31 décembre 2017, toutes les multinationales dont le chiffre d'affaires consolidé excède les 750 millions d'euros **devront communiquer des informations sur les allocations de leurs résultats, charges d'impôts, les actifs de l'ensemble de leurs filiales et sociétés à travers le monde.**

Cette nouvelle réglementation implique pour les entreprises **de longs processus de collecte et de gestion d'information pour chacune de leurs sociétés** en cohérence avec un cahier des charges bien précis. La mise en conformité doit se faire en trois étapes :

- 1) **La validation du périmètre juridique** : tous les groupes doivent référencer l'ensemble de leurs sociétés
- 2) **La collecte des données chiffrées** : la phase la plus longue qui implique de récupérer toutes les données des sociétés consolidées et non consolidées
- 3) **Le contrôle des données collectées pour un envoi à l'administration à la norme EDI TDFC** : analyse et rapport entre les chiffres, découpage par pays

Pour répondre à ces étapes, **Altaven** a fait évoluer sa solution **Optim'IS** qui répondait jusque-là uniquement aux obligations légales du marché français. Cette évolution a permis **d'étendre la solution à un niveau mondial et de répondre aux besoins de sécurité de télétransmission des données**, exigé par les clients.

Engie, détenteur de plus de 2500 filiales à travers le monde a démarré le chantier de sa mise en conformité il y a plus d'un an et demi : « *Nous connaissons déjà les solutions Altaven que nous apprécions beaucoup, notamment pour la fluidité de leur utilisation. Choisir Optim'IS était donc une évidence. En plus de trier et regrouper les données, la solution nous garantit le contrôle et la fiabilité des informations, un gain de temps conséquent pour nos équipes.* » précise **Philippe Barbier, Responsable des Systèmes d'Information Fiscale d'ENGIE.**

### Obligation FEC, une opportunité pour les entreprises

En parallèle, et cette fois pour les entreprises de toute taille, **l'obligation fiscale FEC (Fichier des Ecritures Comptables) impose de remettre l'ensemble des écritures comptables selon un format et une structure spécifique pour tous les contrôles fiscaux depuis 2014.**

Altaven entend donc à nouveau faciliter l'intégration de cette obligation légale pour les entreprises en **faisant évoluer les services de son portail Etafi.fr** ; gestion et archivage de données, mise à disposition d'un espace sécurisé, réalisation d'audits de conformité et de cohérence pour sécuriser les contrôles ... Autant d'éléments permettant de minimiser les risques de contentieux lors du contrôle fiscal. Avec ce portail, la cohérence et la validité des données est assurée sur 3 niveaux :

- 1) La conformité du FEC à la structure imposée lors des contrôles fiscaux est vérifiée
- 2) Une comparaison des résultats obtenus est effectuée entre le FEC et la liasse fiscale
- 3) Un rapport d'audit et analyse est rendu pour chaque FEC

« Pour les grands groupes, tout l'enjeu réside dans le fait de s'adapter continuellement à un contexte légal en perpétuel changement. C'est dans cette volonté que nous pensons nos solutions et que nous accompagnons nos clients. » déclare **Laurent Ludvig, Directeur Général Altaven.**

Pour toute demande d'informations ou interview,  
merci de contacter **l'agence Wellcom**  
Emeline Réthoré - Elyse Scheidt - Keti Delprat  
Tél : 01 46 34 60 60  
cegid@wellcom.fr

A propos de Cegid :

---

Acteur leader de la transformation digitale des entreprises et du secteur public, Cegid améliore la performance de ses clients grâce à ses logiciels de gestion et services cloud.

Le groupe Cegid propose des solutions dans les domaines de la gestion financière, de la fiscalité et des ressources humaines, ainsi que des applications métiers destinées aux secteurs du retail, de l'industrie, du négoce, des services, de la profession comptable et du secteur public.

Portées par une politique d'innovation ambitieuse, les offres Cegid intègrent les nouveaux usages autour du cloud, de la mobilité, de l'analyse de données, de la dématérialisation, et des plateformes métiers collaboratives.

Groupe international 2 250 collaborateurs répartis sur toute la France et dans 15 pays, Cegid compte plus de 120 000 clients et 430 000 utilisateurs, dont 150 000 en mode SaaS, et a réalisé un chiffre d'affaires de 307M€ en 2016. Plus d'informations : [www.cegid.com/fr](http://www.cegid.com/fr) ; [www.cegid.com](http://www.cegid.com)

---

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



Contacts presse :  
Agence Wellcom  
Emeline Réthoré - Elyse Scheidt - Keti Delprat  
Tél : 01 46 34 60 60  
cegid@wellcom.fr  
Salle de presse : <http://wellcom.fr/presse/cegid/>